

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 25 novembre 2005
(convocation du 14 novembre 2005)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Novembre Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. HOUEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PUJO Colette, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme FAYET Véronique à M. CAZABONNE D. (jusqu'à 10 h 15)	M. FERILLOT Michel à M. BAUDRY Claude
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard (jusqu'à 10 h 45)	M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISON Serge
M. MARTIN Hugues à M. DUCHENE Michel	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis	M. HERITIE Michel à M. HOUEBERT Henri
M. PUJOL Patrick à M. FAYET Guy	M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ROUSSET Alain	M. LOTHAIRE Pierre à Mme. DESSERTINE Laurence
M. ANZIANI Alain à M. BENOIT Jean-Jacques	M. MAMERE Noël à M. HURMIC Pierre
M. BANAYAN Alexis à M. MERCHERZ Jean	Mme MOULIN-BOUDARD Martine à M. SOUBIRAN Claude
Mme BRACQ Mireille à M. BELLOC Alain	Mme PALVADEAU Chrystèle à M. NEUVILLE Michel
M. CANIVENC René à M. LABARDIN Michel	Mme PARCELIER Muriel à Mme. PUJO Colette
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude	M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max	M. PONS Henri à M. QUERON Robert
M. DANE Michel à Mme. NOEL Marie-Claude	M. QUANCARD Joël à Mme. DARCHE Michelle
Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUCASSOU Dominique	Mme VIGNE Elisabeth à Mme WALRYCK Anne

LA SEANCE EST OUVERTE

**Abonnement pour les emplacements dans le parking Front du Médoc du quartier Mériadeck attribués aux agents communautaires - Renouvellement -
Décision - Autorisation**

Madame EYSSAUTIER présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté Urbaine de Bordeaux qui avait contracté des abonnements - pour ses agents et des véhicules de service - dans les parkings du quartier Mériadeck, à proximité de l'Hôtel de Communauté, a entrepris d'améliorer la gestion globale des places de stationnement allouées au personnel communautaire.

Aujourd'hui, la convention qui lie la Communauté urbaine et PARCUB doit être renouvelée fin novembre 2005. Dans la mesure où la réorganisation des services communautaires et la rénovation de la Tour entraînent le mouvement de six directions, un bilan global a été entrepris.

Ce déménagement progressif dans des locaux disposant de places de parking, tels ceux de la rue Lecocq, va permettre de libérer des emplacements de stationnement à l'Hôtel communautaire qui seront attribués aux agents, de façon compensatoire.

A titre d'exemple, toutes les places du parking le plus onéreux (14) sont supprimées. Toutefois, le déplacement de deux directions importantes, le Patrimoine et la DDRH, qui représentent environ 120 agents, nécessite la conservation de 25 places louées dans le parking du Front du Médoc à la fois pour des véhicules de service et pour des agents communautaires.

Par conséquent, ces mouvements ont abouti entre 2004 et 2005 à une baisse du nombre de places louées de 50 à 37 places (-13 places) pour un coût annuel global en 2005 de 32 260 €, puis pour 2006, une location d'emplacements à réaliser sur deux périodes afin de prendre en considération la réalisation de travaux d'aménagement de la Tour 2000. Ce qui aboutit à une location progressive de 9 puis de 16 places supplémentaires, préservant ainsi la qualité du service, l'intérêt budgétaire et celui des agents.

L'ensemble des places de parking et leur attribution feront l'objet d'une concertation avec le personnel dans le cadre du PDE de la CUB.

Aussi, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis de bien vouloir :

- décider de consentir à l'abonnement de ces emplacements dans le parc de stationnement Front du Médoc du quartier Mériadeck,
- autoriser Monsieur le Président à signer la convention ci-annexée qui définit pour une année les conditions d'abonnement pour les places de stationnement susvisées.

Il convient de souligner, qu'à la demande de la Commission, une analyse de l'évolution du coût et du nombre d'emplacements se trouve annexée à la présente délibération.
Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 novembre 2005,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
30 NOVEMBRE 2005**

M. ODETTE EYSSAUTIER

